Motion 2520

Une réponse politique à l'appel des jeunes pour sauver le climat !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'appel des jeunes de toute la Suisse pour une véritable prise de conscience politique générale de la crise climatique, à travers une grève le 18 janvier 2019, et une manifestation nationale le 2 février, est un signal fort que l'on ne saurait ignorer;
- que ce mouvement est mondial et que chaque collectivité publique peut et doit faire sa part;
- qu'en Suisse seulement, plus de 22 000 jeunes ce sont rassemblé.e.s dans toute la Suisse suite à cet appel le vendredi 18 janvier, et 38 000 le samedi 2 février;
- que cet appel a été entendu par plus de 4000 grévistes / manifestant.e.s à la marche à Genève pour revendiquer le caractère urgent de la situation;
- que leur message est directement adressé aux autorités politiques, c'est-à-dire à nous-mêmes, en tant que parlementaires, et surtout à notre exécutif, le Conseil d'Etat;
- qu'il est important de réaffirmer que notre responsabilité de député.e.s, envers les générations futures, est de les entendre et de les écouter,

invite le Conseil d'Etat

- à déclarer l'urgence climatique ;
- à compléter le Plan climat cantonal :
 - a) en fixant à l'horizon 2030 la réduction de 60% des émissions de gaz à effet de serre et la neutralité carbone d'ici 2050 au plus tard, conformément aux recommandations du GIEC;
 - b) en développant des indicateurs concrets permettant de mesurer les progrès réalisés et un calendrier de mise en œuvre ;
 - c) en évaluant et proposant des moyens financiers et des incitations pour la mise en œuvre du Plan climat cantonal ;
 - d) en informant le Grand Conseil et la population sur l'avancée de la mise en œuvre et sur les réformes nécessaires à l'atteinte des objectifs précités par un rapport en complément au rapport des comptes ;

M 2520 2/2

 à associer les représentant.e.s des jeunes mobilisé.e.s pour le climat, les acteurs économiques et les associations en vue de l'adaptation et de la mise en œuvre du Plan climat cantonal.